

CHAPITRE III : Aperçu sur l'entrepreneuriat en Algérie

Introduction :

Le marché du travail en Algérie a connu plusieurs mutations durant les quinze dernières années. Le pouvoir public a donc pris en charge les différentes contraintes qui peuvent bloquer l'initiative de la création d'entreprises et cela à travers les **différents dispositifs** mis en place en faveur des créateurs d'entreprise afin **d'instaurer un environnement favorable**.

Les statistiques montrent une **évolution considérable en matière de création d'entreprises, et une forte dynamique des PME**.

Nous avons donc essayé de résumer l'évolution du marché du travail en Algérie ainsi la dynamique des PME à Bejaia.

1. La PME Algérienne : définition et développement

« Selon la loi, **la PME** est définie, comme étant une entreprise de production de biens et services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 2 milliards de dinars, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de DA et respecte les critères d'indépendance »

Les types de PME définis par la loi :

- **La moyenne entreprise** : est définie comme une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaire est compris entre 200 millions et 2 milliards de dinars ou dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de Dinars.
- **La petite entreprise** : est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de Dinars.
- **La très petite entreprise ou micro entreprise** : y est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaire annuel inférieur à 20 millions ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de Dinars.

2. La répartition spatiale des PME en Algérie :

La répartition des PME au niveau du territoire nationale constitue un enjeu économique et social fondamental. En effet la concentration des **PME s'est faite au tour des grandes agglomérations**, le tableau suivant présente le classement de neuves premières wilayas en matière de création des PME

Distribution des PME par wilaya

N°	wilaya	Nbre	Part en %
1	ALGER	43 265	11.71%
2	TIZI OUZOU	21 481	5.82%
3	ORAN	17 323	4.69%
4	BEJAIA	16 695	4.52%
5	SETIF	16 096	4.36%
6	TIPAZA	14 434	3.91%
7	BOUMERDES	12 955	3.51%
8	BLIDA	12 059	3.27%
9	CONSTANTINE	11 781	3.19%

Les dispositifs publics d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise en Algérie

Les dispositifs d'aide à la création d'entreprise sont des mesures mises en place pour soutenir les entrepreneurs dans le lancement de leur projet. Ces aides peuvent prendre plusieurs formes matériel ou accompagnement et conseils

Plusieurs stratégies et mesures ont été mises en place en faveur des entreprises nouvellement créées, afin d'améliorer le climat d'affaire en Algérie, élargir la création d'entreprise et encourager les entrepreneurs à prendre l'initiative de mieux s'investir dans la création des PME.

En Algérie de nombreux **dispositifs et programmes ont été mis en place afin d'encourager** la création des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que les micro-entreprises, afin de **créer de nouveaux postes d'emplois et absorber le problème du chômage**. L'objet de cet élément est de présenter les dispositifs publics en faveur de la création d'entreprise en Algérie.

- **Agence Nationale de Développement des Investissements « ANDI »**
 - **Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune « ANSEJ »**
 - **Agence Nationale de Gestion du Microcrédit « ANGEM »**
 - **Caisse Nationale d'Assurance Chômage « CNAC »**
 - **Fond de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises « FGAR »**
- Fond National de Promotion des Activités Artisanales « FNPAA »**